

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 06.07.2019

Association Yoonu Yeumbeul

Siège social : 16 rue du Commandant Frot 77260 Reuil en Brie

Le six juillet deux-mille-dix-neuf à 14h00 pour Toulouse et 15h00 pour Gennevilliers, les membres de l'association se sont réunis à Toulouse et à Gennevilliers sur convocation du Conseil d'Administration.

A Gennevilliers, l'assemblée est présidée par Mme RAY Sophie en sa qualité de Présidente, le secrétariat est assuré par Mme Sehili Ralisa en sa qualité de trésorière.

A Toulouse, l'assemblée est présidée par Mme SIMON Dorothée en sa qualité d'administratrice, le secrétariat est assuré par Mme AUZOU Stéphanie en sa qualité de secrétaire.

A Gennevilliers, la Présidente constate que les adhérents sont au nombre de 7 présents dont 0 mineur de moins de 15 ans. Il y a 39 votants (dont 20 Votes par correspondance et 12 représentés)

A Toulouse, l'administratrice Madame Simon Dorothée constate que les adhérents sont au nombre de 8 présents dont 0 mineur de moins de 15 ans. Il y a 19 votants (dont 0 Vote par correspondance et 11 représentés)

A Gennevilliers et à Toulouse, la Présidente constate que les adhérents sont au nombre de 15 présents dont 0 mineur de moins de 15 ans. Il y a 58 votants (dont 20 Votes par correspondance et 23 représentés); le nombre total de voix est ainsi de 40 % de votants.

La Présidente déclare alors que les 2 assemblées sont régulièrement constituées et peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

## **La Présidente et l'administratrice ouvrent les 2 Assemblées Générales Ordinaires.**

Puis, la Présidente et l'administratrice rappellent l'ordre du jour de la présente réunion:

Ordre du jour:

- Présentation du rapport moral et d'activité 2018
- Présentation du rapport financier 2018
- Présentation du budget prévisionnel 2019
- Présentation des projets 2019
- Election des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Questions diverses

La Présidente et l'administratrice donnent lecture du rapport moral et d'activités (voir document joint) et ouvrent les débats. Un échange de point de vue intervient.

**Première résolution :** Créer un poste de « chargé de mission en communication » et nommer Inès à ce poste.

58 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Dans le cadre du projet maternité, des demandes de subventions seront à effectuer. Afin d'aider à porter le projet, l'association souhaite créer un poste de chargée de mission en communication. Inès DAHMANI sera en charge de porter le projet maternité au nom de l'association.

Proposition de mettre sur le site internet le diaporama qu'a pensé Inès pour les recherches de financement

**Deuxième résolution** : Demander le renouvellement de l'agrément pour accueillir un jeune en service civique.

58 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Point sur le service civique qui s'est déroulé à cheval sur les années 2017 et 2018 : Retour sur le travail effectué par Manon BILLAUDEL notamment sur la bibliothèque en collaboration avec les villageois. Cela a permis de responsabiliser les enfants et les femmes par rapport à ce lieu. Une réelle plus-value a été accomplie lors de ce service civique. Lors de l'AG qui s'est tenue en 2018 à Gennevilliers Manon BILLAUDEL était présente et cela a été l'occasion pour elle de mettre en avant tout le travail effectué pendant ces 9 mois. C'est pour cette raison que nous sollicitons les membres de l'association pour le renouvellement de l'agrément d'une durée de 3 ans.

Sophie RAY avance l'idée de prendre à cette occasion deux services civiques avec des délais plus courts. Elle rajoute que des marges de progression sont à réaliser pour mieux travailler avec le service civique.

Proposition de mettre sur le site internet le diaporama de Manon concernant le service civique

Pour l'année 2020, Abdou a invité Manon à être la Marraine de l'évènement des 72 heures.

**Troisième résolution** : Nous demandons aux adhérents mobilisés et aux autres de continuer leur implication contribuant à augmenter les fonds propres de l'association au profit du projet maternité et potager des femmes. N'hésitez pas à exprimer les idées pour 2019-2020.

48 Pour, 0 Contre, 10 Abstentions

Formulation à revoir pour l'année prochaine.

C'est plus un questionnement qui ouvre à débat qu'une résolution. C'était bien le but recherché exprime Sophie Ray. En effet, nous sommes une petite association et les membres sont éloignés. Ouvrir des espaces de débat pendant les assemblées générales semble important.

Proposition de certains adhérents de continuer les brocantes, de faire des repas, de vendre des robes et des tuniques, de fabriquer des cartes postales et les vendre et à Noël de vendre des brochettes de bonbon

Brocante 2018 : Sophie RAY rappelle que sur 2018 4 Brocantes ont été effectuées et que l'association a vendu des produits artisanaux notamment des nattes au FJT où travaille un de nos adhérents.

**Quatrième résolution** : Regrouper tous les adhérents sur un week-end en Juin pour faire l'AG de 2020 et fêter les 10 ans de l'association.

19 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Pour les 10 ans de l'association, Jean-Claude et Sophie proposent de les fêter dans la région de Nevers, en Bourgogne, chez Marie une adhérente qui envisage d'ouvrir une structure d'accueil de groupes. Nous allierons l'anniversaire de Yoonu Yeumbeul et l'inauguration de ce lieu en proposant différents animations, concerts....

Si ce projet n'aboutit pas, un autre lieu sera recherché en région lyonnaise

**Cinquième résolution** : Envoyer 70€ pour doter APD et les enfants de fournitures scolaires

58 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Abdou président de MPM achètera les fournitures pour APD, enverra la facture et Yoonu Yeumbeul remboursera MPM lors d'un prochain voyage en 2020. Abdou en est d'accord.

**Sixième résolution** : Faire une dotation de matériel pour 50€ à l'école de Yeumbeul quand on se rendra sur place.

58 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Remettre une dotation de matériel pour 50€ à l'école de Yeumbeul quand on se rendra sur place. La question se pose de savoir si nous versons cette somme à l'école compte tenu des relations avec les responsables. Stephen insiste sur le fait de tenir nos engagements par rapport à ce que nous avons dit. Le monde est petit à Yeumbeul. Tout le monde se connaît. Nous pourrions ainsi par la suite stopper notre partenariat tout en ayant respecté nos engagements. Il a rajouté qu'il serait important de mettre les choses au clair avec les enseignants de l'école de Yeumbeul et de communiquer avec la responsable.

**Septième résolution** : Personne ne désirant plus prendre la parole, le rapport moral et d'activités 2018 ainsi que les objectifs pour 2019 sont votés.

55 Pour, 0 Contre, 3 Abstention

L'intitulé de cette résolution est mal formulé. Stephen propose une autre formulation : Après le temps de parole des membres présents, le rapport moral et d'activités ainsi que les objectifs pour l'année .... sont votés. Formulation adoptée à l'unanimité.

**Huitième résolution** : Lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association 2018 pour l'exercice 2019, Vote.

55 Pour, 0 Contre, 3 Abstention

**Concernant les 8 et 9<sup>ème</sup> résolutions** : relatives aux rapports financiers : Jean-Claude BENOIT demande à ce que l'on rajoute sur les prochains tableaux un report à nouveau du résultat de l'année précédente. Ceci afin de bien indiquer le solde de l'association qui n'est pas distribué mais bien rapporté sur l'exercice suivant.

Sophie RAY informe les membres de l'association qu'une demande de subvention sera sollicitée à la région d'Ile-de-France en fin d'année. Nous devons attendre que Yoonu Yeumbeul est un an sur le territoire d'Ile-de-France.

Par rapport à l'idée d'une cagnotte participative : les membres de l'AG suggèrent de passer par une cagnotte avec un plafond de 700 € qui pourrait démarrer en octobre. La cagnotte a pour objectif de collecter des fonds pour la maternité. L'idée étant qu'un maximum d'adhérents donne l'information à un maximum de personnes de leur entourage.

Concernant le coût du site internet, Sophie Ray depuis le début paye sur ses fonds propres le site. Il lui ai demandé de fournir les factures afin que l'association puisse prendre en charge le coût du site internet sur son budget de fonctionnement.

**Neuvième résolution** : Lecture du rapport financier relatif au budget prévisionnel 2019 de l'association et vote.

55 Pour, 0 Contre, 3 Abstention

**Dixième résolution** : 11 sièges sont à pouvoir au Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs.

7 personnes sont déclarées élues : Stéphanie AUZOU, Jean-Claude BENOIT, Nathalie BRAS, François ONANA, Sophie RAY, Nordin SEHILI, Ralisa SEHILI

56 Pour, 0 Contre, 2 Abstention

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni et a nommé au Bureau : Présidente Ray Sophie / Secrétaire Auzou Stéphanie / Trésorière Sehili Ralisa / Trésorière adjointe Bras Nathalie

### QUESTIONS DIVERSES

Une question sur Emmaüs n'était pas à l'ordre du jour. Nous y avons répondu

Partenariat avec Emmaüs International : Il faut savoir que c'est un processus lourd et fastidieux. La candidature du groupe MPM est éligible comme adhérent d'Emmaüs International. Pour cela, le bureau d'Emmaüs Afrique va organiser une visite à Mbéyène courant 2019-2020

Après avoir répondu à la question diverse et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 02 pour Toulouse et à 18h pour Gennevilliers. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et la secrétaire.

La Présidente



Le Secrétaire



Le rapport moral et d'activités est proposé au vote de l'Assemblée Générale

- Qui est contre ; 0 personnes
- Qui s'abstient ; 3 personnes
- Qui est pour ; 55 personnes

Le rapport moral et d'activités est adopté